



**Association Nationale de Retraités**  
**Groupe Côtes d'Armor**  
**Reconnue d'intérêt général**

# LA VOIX DE L'ANR DES CÔTES D'ARMOR

LE MAGAZINE DES RETRAITES – Juin-Juillet 2024

39, rue Jules Ferry 22000 ST BRIEUC site internet : [anr22.org](http://anr22.org) courriel : [anr22@orange.fr](mailto:anr22@orange.fr)

Dates à retenir :

## Année 2024

**Réunions des  
membres du comité à  
Robien :** 03.07. 2024  
28.08.2024

**Voyage :**  
**Côte d'Opale :** 1<sup>er</sup> au  
7 septembre 2024

**Fréhel :**  
12.09.2023

**Séjours ANCV 2024**  
**Marseille :** 6 au 13  
octobre 2024



## Edito de la Présidente

Diverses circonstances particulières ont retardé la parution de ce journal. En le recevant plus tard qu'habituellement vous n'oublierez peut-être pas de vous inscrire à la journée de Fréhel. (12/9).

Beaucoup d'informations générales vous parviennent directement du siège par différents canaux (revue, site, mails, facebook, etc.). Elles ne seront pas reprises dans ce petit journal qui est à vocation locale. Aussi je vous incite à prendre l'abonnement à la revue avec votre cotisation. Possible à tout moment. (9 euros pour l'année). Pour le site un code adhérent est à nous demander.

Le visage de l'ANR22 évolue. Celui de nos adhérents ainsi que des bénévoles aussi. Quelques rides supplémentaires et nous nous disons « +1 » tous les 365 jours. Une carte anniversaire le rappelle aux 80 ans et plus. La pyramide des âges de notre association est chancelante et de moins en moins équilibrée, sa base s'effrite. En conséquence, puisque les plus jeunes que nous, ne nous rejoignent pas, nous ne pouvons maintenir l'âge actuel auquel les adhérents les plus âgés bénéficient de notre visite et du panier de fin d'année. Fin 2024 ce seront donc les personnes de 87 ans et + qui recevront la visite des bénévoles après un appel téléphonique.

Petit rappel. Tous les retraités quel que soit leur parcours professionnel, peuvent adhérer à l'ANR (association nationale **de retraités**) et ce dans le département de leur choix.

La météo ayant une mine un peu grise, c'est à peine si j'ose vous souhaiter un bel été. Fraîcheur ou chaleur, pluie ou soleil profitez tout de même de ces journées plus longues en éclairage naturel, dans la meilleure santé possible et surtout la bonne humeur.

Annick Lechien  
Présidente

# Compte rendu de l'Assemblée Départementale du 15 mars 2024

Début de la séance à 10h00

**La présidente** souhaite la bienvenue aux adhérents présents dans la salle puis remercie les invités présents et excuse les absents.

Nous respectons une minute de silence pour honorer les adhérents disparus.

Puis elle nous lit son **rapport moral** ainsi que le **rapport d'activités** en l'absence de Mauricette Ollivier.

Alain Le Duff nous communique son **rapport solidarité** : résumé de nos actions envers les personnes malades, âgées (visites à domicile ou en structure...) remise des colis de fin d'année pour les adhérents à partir de 86 ans (209), envoi des cartes anniversaire (416) etc... Etant membre du CDCA il nous communique quelques informations sur nos droits pour un maintien à domicile ou l'entrée en structure et informe de la mise en place du SPDA dans 18 départements.

Monique Failla, trésorière, nous présente le **rapport financier** et les difficultés rencontrées à cause d'un cryptovirus dans les logiciels.

Privilégier les prélèvements de cotisations pour éviter les retards, les oublis et les frais postaux qu'engendrent les relances : 46,57 % des adhérents ont choisi ce mode de paiement. Depuis cette année possibilité de virement.

Annick fait un compte rendu sur l'**Amicale Vie** : assurance décès réservée aux adhérents de l'ANR âgés de moins de 76 ans, au libre choix de capital, des bénéficiaires, de la périodicité des cotisations (6 mois ou 1 an). Contrat garanti auprès de la CNP. Cette offre est l'une des moins chères. 138 adhérents dans les Côtes d'Armor.

**Les Vérificateurs aux comptes** approuvent toutes les opérations et les valident.

Les rapports sont votés à l'unanimité.

Présentation des **projets pour 2024** : journée régionale le mardi 21 mai à Mûr de Bretagne, voyage avec l'ANR35 sur la Côte d'Opale du 1er au 7 septembre, 2 séjours « ANCV Séniors en vacances » : l'île de Ré du 15 au 22 juin et Marseille du 6 au 13 octobre, à Lannion un repas le 29 mars plus un buffet campagnard (date à fixer), un repas détente à Fréhel le jeudi 12 septembre.

## Interventions :

**René Gestin** vice-président de la MG section 22 invite les adhérents à se connecter sur le site internet. Des chocolats ont été envoyés aux personnes de 89 ans et plus.

Il nous annonce que l'assemblée générale aura lieu le 3 mai et nous invite à y participer. Un partenariat avec la Ligue contre le cancer a été créé.

**Jacqueline Ollivier** nous rappelle que l'association APCLD est là pour aider les personnes rencontrant des difficultés de santé et/ou de handicap. **Lucie Morlais coordinatrice Ouest** présente un diaporama et précise que des logements temporaires et à coût modique sont disponibles à Paris en cas d'hospitalisation ou de soins spécifiques. L'association édite une revue de 4 numéros/an pour 8 Euros.

**Ophélie LE BIHAN**, de Présence Verte présente en démonstration différents équipements de téléassistance, remets des plaquettes tarifaires. 50% des charges sont en avantage fiscal. Le partenariat avec l'ANR permet d'avoir des tarifs réduits et une installation gratuite (70 euros).

**Marie-Ange LOMBARD, représentant le siège et la commission défense** termine les différentes interventions et précise qu'il doit y avoir synergie entre le siège et les groupes.

La matinée se termine par la remise d'un cadeau à 2 bénévoles qui fêtaient leur anniversaire le 15 mars. (Yves Le Houerou et Jacques David)

Fin de l'assemblée départementale à 13 H. Nous sommes invités à passer à table.



## Rapport moral de l'année 2023

Bonjour et bienvenue à tous, adhérents et invités,

Je suis heureuse de vous accueillir pour notre assemblée départementale.

Merci à vous tous qui avez pu vous déplacer et prendre un peu de votre temps pour participer à notre assemblée, qui se veut avant tout conviviale.

Nous penserons à tous les absents malades ou handicapés et aux familles endeuillées.

En 2023, ce sont 39 de nos adhérents qui ont laissé leurs proches dans la peine. Nous pensons à toutes ces personnes et en mémoire des disparus, nous respectons un moment de silence, en nous levant si nous le pouvons.

MERCI

Que dire de 2023 ?

L'ANR a peut être connu certaines années, des périodes de calme, mais depuis 2013, année de mon entrée dans le comité, je n'en connais pas beaucoup et particulièrement depuis 2016.

L'année qui vient de s'écouler ne l'a pas été, surtout pour nos 2 trésorières-comptables.

Un méchant (mais y en a-t-il des bons) cryptovirus dormant/bloquant à visiter nos ordinateurs fin février 2023, a dormi, puis s'est réveillé début juin, bloquant les logiciels du siège et de tous les groupes départementaux. Heureusement nous avons quelques spécialistes au siège, dont André Foulquier et Chantal Verdier, qui ont pu combattre cet ennemi et épauler les groupes dans leurs difficultés. Mais à quel prix ! Autant financier, quelques milliers d'euros, que chronophage, un été perturbé et fatigant au lieu de la coupure habituelle. A notre niveau, le 22, cela a été financier pour réadapter notre ordinateur vieillissant au nouveau logiciel, et de nombreuses heures supplémentaires pour Monique et Marie Françoise qui ont dû recréer tous les adhérents radiés, démissionnés ou décédés entre février et juin, pour ensuite les supprimer à nouveau. De même pour les cotisations prélevées en mars ainsi que toutes les activités comptabilisées sur cette période. Double travail sur 3 mois et demi. Je ne suis pas spécialiste de ces postes de gestion mais je pense que nous pouvons les remercier du travail accompli.

Dans la revue nationale les rubriques nos deuils, centenaires et anniversaires de mariage ont aussi été saisies en décalage. Double pour les décès ou absences. Nous espérons ne pas avoir à revivre de telles déconvenues.

D'autres soubresauts ont eu lieu pendant l'été et l'automne.

- Pour les retraités de la fonction publique, suppression de l'avantage aux chèques vacances ANCV ; dès le 1er octobre plus possible de constituer de dossier.
- Pour les retraités de la Poste c'est aussi la suppression des maigres avantages obtenus lorsque nous restions fidèles à notre ancien employeur en y versant notre pension de retraite. Le groupe invoque des difficultés financières.
- C'est aussi le non versement à l'ANR de la 2<sup>e</sup> moitié de subvention 2023, par l'intermédiaire de la DNAS. Le COGAS disparaissant pour être remplacé par un CSE, l'ANR sera-t-elle encore dans la liste des bénéficiaires en 2024 et si oui pour quel montant ?

Et pendant toute cette année 2023, le nombre de nos adhérents n'a pas cessé de diminuer. Solde au 31/12/2023 : 737. Pour inverser la tendance il nous faudrait une centaine de nouveaux adhérents par an. Un doux rêve, sans aucun doute irréalisable. Nos adhérents avancent en années : notre doyenne vers ses 103 ans. 4 centenaires et si tout va bien une 5<sup>e</sup> au mois de juin (bien sûr que des dames).

101 adhérents de 90 ans et plus à l'opposé des 42 de moins de 70 ans.

Moyenne d'âge supérieure à 81 ans. Le Sud du département est même à 84. Les plus jeunes sur Lannion à 80 de moyenne.

En raison de cette configuration du groupe, nous serons sans doute amenés à reculer d'un an l'âge d'éligibilité aux visites et cadeaux de fin d'année. Vous en serez avisés dans notre journal de l'ANR22.

Cette configuration du groupe modifie petit à petit, nos propositions d'activités. Les séjours ANCV sont proposés au niveau régional, les voyages se font plus proches et avec l'ANR35.

Plus de sorties à la journée en autocar. Encore quelques visites en covoiturages sur Saint Briec et Lannion et des après-midi goûter. Des repas par secteurs pour diminuer les déplacements.

Malgré cela le nombre de participations a beaucoup baissé en 2023.

Les bénévoles sont aussi des adhérents et suivent la pyramide des âges. Merci à eux pour leur fidélité à soutenir l'ANR. Petits ou grands services, leur présence est réconfortante.

# Rapport d'activités de l'année 2023

Bonjour et bienvenue à tous.

En 2023 : **5 réunions statutaires** et la **représentation** de notre groupe aux Assemblées Départementales des autres départements bretons.

## **Activités 2023 :**

### **Les Réunions mensuelles**

Les adhérents se sont réunis hors période estivale :

- à Dinan le 3<sup>ème</sup> mercredi
- à Lannion le 2<sup>ème</sup> vendredi
- à St Briec le 4<sup>ème</sup> mardi une « pause-café » est proposée petite salle de la maison de quartier de Robien

**Le club investissement** (composé de 11 personnes en moyenne) animé par Jean-Luc Houdayer se réunit les 1<sup>ers</sup> lundis du mois à Robien

### **Les marches** : hors été

- Pour le secteur de St Briec elles ont lieu les mardis (sauf le 4<sup>ème</sup>) sous la conduite de F. Ducretet avec en moyenne une dizaine d'adhérents pour chaque sortie.
- Pour le secteur de Lannion : également les mardis du mois sous la conduite de Irène Corson avec 10 à 15 participants en moyenne à chaque sortie.

### **Animations et sorties 2023 :**

Les animations suivantes ont été organisées :

- 1. pour l'ensemble du groupe** : 1 voyage à Malte, 1 séjour en Corse en partenariat avec l'ANR35, 2 voyages ANCV.
- 2. Par le secteur de St Briec** 1 galette des rois, 1 repas de fin d'année + le repas de l'AD.
- 3. par le secteur de Dinan** : 1 galette des rois, 1 repas de fin d'année.
- 4. par le secteur de Lannion** : 1 repas couscous, 1 buffet campagnard, 1 repas de fin d'année + 1 repas de fin d'année à Guingamp

Notre journal départemental a été édité et envoyé à tous les adhérents en juin et en novembre, vous faisant part de toutes ces activités.

**Au total, cela fait 101 manifestations et 931 participations.**

**Ce qui représente 1445 communications téléphoniques, 3073 kms parcourus et 686 heures pour l'organisation de ces manifestations.**

**Si on rajoute le temps consacré à l'action sociale (3084) et le temps consacré au fonctionnement et au développement de l'ANR 22 nous arrivons à un total de 4062 heures**

**Projets 2024** : la journée des 4 Départements bretons à Mûr de Bretagne (22) le 21 mai

Un buffet campagnard en mai secteur de Lannion

Un séjour sur la Côte d'Opale du 1<sup>er</sup> au 7 septembre

Un séjour ANCV sur l'Ile de Ré du 15 au 22 juin

Un séjour ANCV à Marseille du 6 au 13 octobre

Au Camping de Fréhel : un repas suivi d'un après-midi détente (date à préciser)

Vous pouvez retrouver toutes ces informations et bien d'autres sur notre site internet (anr22.org) n'hésitez pas à le consulter.

Les adhérents de tous les secteurs peuvent prendre part aux manifestations organisées par l'un ou l'autre des secteurs.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une bonne fin de journée.

**La Secrétaire Mauricette Ollivier**

## RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2023

Bonjour à tous,

L'exercice de notre groupe des Côtes d'Armor se termine par un bénéfice de 661.78€.

**Concernant les charges**, on note :

**Une stabilité** des charges courantes.

**Une augmentation** des frais de déplacement +700€

**Augmentation** des frais postaux +1000€

**Augmentation aussi** des frais d'animation 7524.49€. Ces frais sont compensés en partie par la participation des adhérents à 6512€ et l'association a pris en charge 5€ par repas organisé.

Augmentation des frais de solidarité (colis) + 1800€

**Concernant les produits :**

La subvention de la poste 3835€ est divisée par 2 cette année et sera supprimée en 2024. La part des cotisations conservée par le groupe est de 11237€ (+3666€ dû à l'augmentation de la cotisation). Elle compense cette année. Mais le nombre de nos adhérents est en baisse constante.

Les dons versés par les adhérents lors du paiement de leur cotisation annuelle s'élève à 464€. Merci à ces généreux donateurs.

L'association des amis de la cité des télécoms qui a été dissoute nous a fait don de la somme qui leur restait 2532€, un grand merci à son ancien président Mr Chaptal qui est également 1 de nos adhérents.

Les intérêts de CNE pour l'année s'élèvent exceptionnellement à 1639 €.

Ces sommes exceptionnelles nous permettent d'avoir cette année un petit bénéfice mais en 2024 qu'en sera-t-il ?

Il faut noter que 47490€ ont transité sur nos comptes de bilan, correspondants à 2 voyages achetés par l'ANR 22 à l'agence de voyage AVEN-TOUR.

### **2024**

Pas de dépenses particulières prévues en 2024.

Notre ordinateur commence à donner des signes de fatigue (il a 11 ans c'est un grand âge pour un outil informatique !!!), peut-être serons-nous amenés à le changer.

Nous demandons à nos adhérents de continuer à privilégier les prélèvements pour le paiement de leur cotisation annuelle simplifiant ainsi notre travail, moins de courriers de relance donc moins de frais postaux.

Fin 2023, nous avons 42% de cotisations prélevées. Nous avons aussi donné cette année, la possibilité de payer par virement. Certains préfèrent.

Les prélèvements se feront dans les prochains jours.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de passer une bonne journée

Pour nous joindre : Association Nationale de Retraités, Groupe des Côtes d'Armor, 39 rue Jules Ferry, 22000 ST BRIEUC Site internet national : [ansiege.fr](http://ansiege.fr) (nous demander le mot de passe)

Notre site internet : [anr22.org](http://anr22.org)

Courriel: [anr22@orange.fr](mailto:anr22@orange.fr)

**I-Bureau : fonctions de Président, Vice-Présidents, Secrétaire et Secrétaire Adjoint, Trésorier et Trésorier adjoint**

Fonctions	Noms et prénom	Adresse	Téléphone et courriel
<b>Présidente</b>	Lechien Annick	124 rue des Landes 22490 Plouer sur Rance	06 75 97 73 24 <a href="mailto:annick.lechien@orange.fr">annick.lechien@orange.fr</a>
<b>1<sup>er</sup> Vice Président</b>	Le Duff Alain	7 village Kergaradec 22300 Ploulec'h	02 96 37 48 72 / 06 87 54 88 20 <a href="mailto:alian.leduff@wanadoo.fr">alian.leduff@wanadoo.fr</a>
<b>2<sup>ème</sup> Vice Président</b>	Ollivier Louis	5 Le Hentmeur 22530 Mûr de Bretagne	02 96 28 55 49 <a href="mailto:mauricette.ollivier@wanadoo.fr">mauricette.ollivier@wanadoo.fr</a>
<b>Secrétaire</b>	Ollivier Mauricette	5 Le Hentmeur 22530 Mur de Bretagne	02 96 28 55 49 / 06 43 40 61 41 <a href="mailto:mauricette.ollivier@wanadoo.fr">mauricette.ollivier@wanadoo.fr</a>
<b>Secrétaire-adjointe</b>	Henry Marie-Hélène	34 rue J.Baptiste Illio 22440 Ploufragan	09 64 40 11 13 / 06 70 70 08 43 <a href="mailto:jules-yves.henry@wanadoo.fr">jules-yves.henry@wanadoo.fr</a>
<b>Trésorière</b>	Failla Monique	18, Le Bourg 22980 Saint Maudez	02 96 39 89 75 / 06 81 70 99 34 <a href="mailto:failla.monique@orange.fr">failla.monique@orange.fr</a>
<b>Trésorière-adjointe</b>	Guingant Marie-Françoise	4, rue de Champagne 22440 Ploufragan	02 96 94 23 76 <a href="mailto:mf.ggt@free.fr">mf.ggt@free.fr</a>
<b>Gestionnaire du fichier des adhérents</b>	Guingant Marie-Françoise	4, rue de Champagne 22440 Ploufragan	02 96 94 23 76 <a href="mailto:mf.ggt@free.fr">mf.ggt@free.fr</a>

▪ **II- Amicale-Vie**

Fonction	Nom et prénom	Adresse	Téléphone et courriel
<b>Correspondante</b>	Lechien Annick	124 rue des Landes 22490 Plouer sur Rance	06 75 97 73 24 <a href="mailto:annick.lechien@orange.fr">annick.lechien@orange.fr</a>

▪ **III- Animation des secteurs et Solidarité**

Secteur	Noms et prénom	Adresse	Téléphone et courriel
<b>Secteur 0 St Brieuc et environs</b>	Duquesne Béatrice	1 rue Berlioz 22440 Trémuson	02 96 94 93 80 / 06 82 61 47 60 <a href="mailto:beatrice.duquesne@wanadoo.fr">beatrice.duquesne@wanadoo.fr</a>
	Ducrettet Françoise (cartes anniversaire)	12 C Mimosas 22360 Langueux	06 89 35 47 04 <a href="mailto:ducrettet.francoise@wanadoo.fr">ducrettet.francoise@wanadoo.fr</a>
<b>Secteur 1 Dinan et Est 22</b>	Lechien Annick	124 rue des Landes 22490 Plouer sur Rance	06 75 97 73 24 <a href="mailto:annick.lechien@orange.fr">annick.lechien@orange.fr</a>
<b>Secteur 2 Guingamp</b>	<b>A pourvoir</b>		
<b>Secteur 3 Lannion</b>	Alain Le Duff	7 village Kergaradec 22300 Ploulec'h	02 96 37 48 72 / 06 87 54 88 20 <a href="mailto:alian.leduff@wanadoo.fr">alian.leduff@wanadoo.fr</a>
	<b>A pourvoir</b>		
<b>Secteur 4 Loudéac/ Rostrenen</b>	Ollivier Louis	Le Hentmeur 22530 Mûr de Bretagne	02 96 28 55 49 / 06 74 72 87 01 <a href="mailto:mauricette.ollivier@wanadoo.fr">mauricette.ollivier@wanadoo.fr</a>
<b>Secteur 5 Paimpol</b>	<b>A pourvoir</b>		

. IV- Les actions et animations

Solidarité	Nom et Prénom	Adresse	Téléphone et courriel
<b>IV-1- Préparation distribution des colis fin d'année</b>	Guingant Marie Françoise	4, rue de Champagne 22440 Ploufragan	02 96 94 23 76 <a href="mailto:mf.ggt@free.fr">mf.ggt@free.fr</a>
<b>IV-2-CDCA</b> Correspondant	Le Duff Alain	7 village Kergaradec 22300 Ploulec'h	02 96 37 48 72 / 06 87 54 88 20 <a href="mailto:alain.leduff@wanadoo.fr">alain.leduff@wanadoo.fr</a>
Suppléant	Mulé Bernard	43 route de Kernu 22700 Louannec	02 96 23 07 63/ 06 87 48 82 17 <a href="mailto:bernard.mule@orange.fr">bernard.mule@orange.fr</a>
<b>IV-3-Commission Voyages</b>	Ollivier Louis Responsable	5Le Hentmeur 22530 Mûr de Bretagne	02 96 28 55 49 / 06 74 72 87 01 <a href="mailto:mauricette.ollivier@wanadoo.fr">mauricette.ollivier@wanadoo.fr</a>
	Henry Jean-Yves	34 rue J.Baptiste Illio 22440 Ploufragan	09 64 40 11 13 <a href="mailto:jules-yves.henry@wanadoo.fr">jules-yves.henry@wanadoo.fr</a>
	Guingant Marie-Françoise	4, rue de Champagne 22440 Ploufragan	02 96 94 23 76 <a href="mailto:mf.ggt@free.fr">mf.ggt@free.fr</a>
	Ollivier Mauricette	Le Hentmeur 22530 Mûr de Bretagne	02 96 28 55 49/06 74 72 87 01 <a href="mailto:mauricette.ollivier@wanadoo.fr">mauricette.ollivier@wanadoo.fr</a>
	Henry Marie-Hélène (voyages ANCV)	34 rue J.Baptiste Illio 22440 Ploufragan	09 64 40 11 13 / 06 70 70 08 43 <a href="mailto:jules-yves.henry@wanadoo.fr">jules-yves.henry@wanadoo.fr</a>
<b>IV-4-Journal</b>	Failla Monique	18 Le Bourg 22980 Saint Maudez	02 96 39 89 75 / 06 81 70 99 34 <a href="mailto:failla.monique@orange.fr">failla.monique@orange.fr</a>
<b>IV-5- Site Internet</b>	Ollivier Mauricette	5 Le Hentmeur 22530 Mûr de Bretagne	02 96 28 55 49 / 06 43 40 61 41 <a href="mailto:mauricette.ollivier@wanadoo.fr">mauricette.ollivier@wanadoo.fr</a>
<b>IV-6- Club Invest Animation</b>	Houdayer Jean-Luc Président	11 rue Docteur Rochard 22000 Saint-Brieuc	07 77 06 30 79 <a href="mailto:jhoudayer22@gmail.fr">jhoudayer22@gmail.fr</a>
<b>IV-7- Marches Saint-Brieuc</b>	Ducrettet Françoise	12 C Mimosas 22360 Langueux	06 89 35 47 04 <a href="mailto:ducrettet.francoise@wanadoo.fr">ducrettet.francoise@wanadoo.fr</a>
Lannion et Paimpol	En attente		

**V- Autres membres du Comité Départemental**

Nom prénom	Adresse	Téléphone et courriel
Brice Roger	22 rue Lancelot 22950 Tréguaux	02 96 33 48 62 <a href="mailto:roger.brice@laposte.net">roger.brice@laposte.net</a>
Ferrand Clotilde	La Ville Gaucher 22350 Guitté	02 96 84 70 91 <a href="mailto:ferrandclotilde@orange.fr">ferrandclotilde@orange.fr</a>
Trico Bernadette	17 rue des Bergeons 22440 Ploufragan	02 96 94 70 04 / 06 77 11 23 88 <a href="mailto:bt9@orange.fr">bt9@orange.fr</a>

**Important**

Suite au décès de Irène Corson, une réunion de réorganisation est programmée

**le vendredi 13 septembre à 15h00**, à la maison de quartier pour associations de Loguivy-les-Lannion (près de l'église).

Tous les adhérents et les bénévoles, en particulier ceux des secteurs de Lannion, Guingamp, Paimpol, y sont conviés et fortement invités à y participer.

Nous comptons sur la présence de tous.

Annick Lechien, présidente  
Alain Le Duff, vice-président



**Bienvenue aux nouveaux adhérents qui nous ont rejoint entre novembre 2023 et Juin 2024**

M.	Baudeloque Marcel	Le Vieux Marché	M. Gallée Raymond	Maroué
Mme	Benech Jeanine	Plédran	Mme Gallée Marie	Maroué
Mme	Simon Annie	Louannec		

**Nous avons une pensée pour les familles qui ont perdu un proche entre novembre 2023 et Juin 2024**

Mme	Allain Janine	St Quay Perros	Mme	Le Boucher Yvette	Paimpol
Mme	Boscher Mariannick	Plérin	M.	Le Grand Raymond	Pleumeur Bodou
Mme	Callac Annick	Plouaret	M.	Le Madec François	Pordic
M.	Chapelain Louis	Trégueux	M.	Léo Claude	Trégueux
Mme	Collard Monique	Etables sur Mer	M.	Martin Léon	Lamballe
Mme	Coeuret Michelle	Paimpol	Mme	Nicolas Anna	Louargat
Mme	Corson Irène	Lannion	M.	Piton Briec Jean	St Agathon
M.	Eucher Eugène	St Briec	M.	Plassard Olivier	Trégueux
Mme	Gaucher Ginette	Paimpol	Mme	Richard Jocelyne	Louannec
Mme	Guinement Odette	Trémuson	Mme	Tesnières Noëlle	St Nicolas du Pelem



**Témoignages**

Irène tu nous manques

Je n'ai toujours pas réalisé ton départ.. et pourtant... Ces photos résument bien tes randonnées et tes grands sourires

Le 13 septembre nous allons nous réunir à Loguivy-les-Lannion pour essayer de continuer tout ce que tu accomplissais avec tant d'énergie et sans compter ton temps sur les secteurs de Lannion et Guingamp

Kenavo Irène

Alain

J'ai connu Irène il y a 10 ans après le départ de mon mari, c'est Guy Launay qui nous a présenté lors d'un repas de fin d'année, nous avons sympathisé de suite. Je n'ai pas pu lui dire au revoir je n'étais pas là et je le regrette. Ce qui va me manquer ce sont les parties de Scrabble aux réunions mensuelles. Irène tu vas nous manquer.

Irène Boismain

J'avais beaucoup d'estime pour Irène : c'était pour moi "Mère Thérèse" toujours prête à aider son prochain.. rendre visite aux personnes fragiles entre autres.. volontaire en toute circonstance.. bref, c'était Une sacrée bonne femme!

Béatrice





## Sécurisez les documents personnels que vous êtes amené à transmettre

Dans certains cas, il vous est demandé de transmettre une copie de vos documents d'identité ou autres comme pièces justificatives :

Il peut s'agir de votre carte d'identité (CNI), de votre permis de conduire lors de la location d'un véhicule ou d'une location saisonnière, d'un achat en ligne, d'une facture EDF ou téléphone pour justifier de votre domicile etc.

Cette transmission comporte certains risques entre autres l'usurpation d'identité qui se révèle catastrophique pour sa victime.

Pour pallier ce risque, le gouvernement a mis en ligne un outil permettant en quelques secondes d'ajouter un filigrane à n'importe quel document.

Cette mesure, très utile, permet de sécuriser l'envoi de n'importe quel document.

Pour ce faire vous devez d'abord enregistrer le document à transmettre dans l'un des formats suivants : jpg, png, pdf à l'aide du scanner de votre imprimante ou, sous Windows 10 ou 11, pour créer automatiquement un fichier au format **pdf** cliquer sur :

« FICHER » « EXPORTER » « Créer PDF/XPS »

Enregistrer votre document au format PDF.

Puis, vous rendre sur le site du Gouvernement : <https://filigrane.beta.gouv.fr/>

[Cliquez sur le lien en utilisant « Ctrl + clic » ou recopiez-le dans votre navigateur.](#)

Une fenêtre s'ouvre. Choisissez « Parcourir » pour accéder au dossier où se trouve le document à filigraner. Sélectionner le document. Indiquez le texte du filigrane à insérer. Par exemple « *CNI pour location août 2024 Palaves les Flots* » Le fichier filigrané sera au format PDF.

Cliquez sur « Ajouter le filigrane »

Cliquez sur « Télécharger le document filigrané »

Le fichier filigrané va s'enregistrer dans le répertoire où est stocké le document original.

Par sécurité, les fichiers originaux seront effacés du site gouvernemental après la génération du fichier filigrané. Le fichier filigrané sera également effacé après le premier téléchargement (ou après un jour s'il n'y a pas eu de téléchargement).

BM

## Document obtenu

**Sécurisez les documents personnels que vous êtes amené à transmettre**

Dans certains cas, il vous est demandé de transmettre une copie de vos documents comme pièces justificatives.

Il peut s'agir de votre carte d'identité (CNI), de votre permis de conduire lors de la location d'un véhicule ou d'une location saisonnière, d'un achat en ligne, d'une facture EDF ou téléphone pour justifier de votre domicile etc.

Cette transmission comporte certains risques entre autres l'usurpation d'identité qui se révèle catastrophique pour sa victime.

Pour pallier ce risque, le gouvernement a mis en ligne un outil permettant en quelques secondes d'ajouter un filigrane à n'importe quel document.

Cette mesure, très utile, permet de sécuriser l'envoi de n'importe quel document.

Pour ce faire vous devez d'abord enregistrer le document à transmettre dans l'un des formats suivants : jpg, png, pdf à l'aide du scanner de votre imprimante.

Puis, vous rendre sur le site du Gouvernement : <https://filigrane.beta.gouv.fr/>

Cliquez sur le lien en utilisant « Ctrl + clic » ou en le recopiant dans votre navigateur.

Une fenêtre s'ouvre. Choisissez « Parcourir » pour accéder au dossier où se trouve le document à filigraner. Sélectionner le document. Indiquez le texte du filigrane à insérer. Par exemple « *CNI pour location août 2024 Palaves les Flots* » Le fichier filigrané sera au format PDF.

Cliquez sur « Ajouter le filigrane »

Cliquez sur « Télécharger le document filigrané »

Le fichier filigrané va s'enregistrer dans le répertoire où est stocké le document original.

Par sécurité, les fichiers originaux seront effacés du site gouvernementale après la génération du fichier filigrané. Le fichier filigrané sera également effacé après le premier téléchargement (ou après un jour s'il n'y a pas eu de téléchargement).

## ACTIVITES ET ANIMATIONS A VENIR

**Repas détente à Fréhel, Camping d'Armor du COS qui met à notre disposition une salle et un espace extérieur**

Journée de convivialité pour la rentrée le **Jeudi 12 Septembre** organisée par le comité.

- Apéritif, repas
- Pétanque, boules bretonnes, jeu de cartes ou balade

**N'oubliez pas d'apporter vos couverts, assiettes et verre**

**Contactez vos animateurs de secteur pour du co-voiturage**

- Pour l'inscription voir coupon ci-dessous, coût réel 20 €, participation de l'association 5€.
- Pour les non adhérents 20€

Réponse *impérative* avant le **vendredi 30 Août 2024**

Coupon à renvoyer *avec le paiement* à Monique FAILLA 18, Le Bourg 22980 Saint Maudez

Tél 06 81 70 99 34 - courriel : failla.monique@orange.fr

**Chèque à établir à l'ordre de l'ANR groupe Côtes d'Armor**

A découper.....

### Coupon d'inscription pour Fréhel le 12 septembre 2024

A adresser à la personne indiquée ci-dessus

Noms et prénoms : .....

Adresse : .....

N° tél .....e-mail.....

Nombre de personnes :.....15,00€ x           =

Nombre de personnes :.....20,00€ x           =

## Adhérents ANR de moins de 76 ans, adhérez à l'Amicale Vie de l'ANR

La revue nationale vous informe tous les trimestres sur l'amicale vie, le contrat capital-décès de l'ANR. Je vous joins dans ce journal le barème selon le capital choisi et votre âge à la souscription. C'est l'un des moins chers du marché et n'hésitez pas à comparer avec d'autres organismes. Pour de plus amples renseignements contactez moi au 06 75 97 73 24 ou par mail [annick.lechien@orange.fr](mailto:annick.lechien@orange.fr)  
*Pour toute souscription en 2024, 3 mois de cotisation vous seront remboursés afin d'alléger la 1ère année.*

Annick Lechien,  
correspondante Amicale-Vie

***Pensez à nous communiquer vos changements d'adresse, de téléphone ou autres modifications souhaitées à votre contrat (augmentation de capital, changement de bénéficiaire ou leurs coordonnées) etc... Vos dossiers n'en seront que plus vite traités.***

CAPITAUX GARANTIS

10 niveaux de garantie  
1 cotisation annuelle constante

① Le Montant de la cotisation annuelle initiale n'évolue pas au fil du temps.

Avec Questions de Santé

Adhérents de moins de 65 ans révolus		Adhérents de 66 ans à 70 ans révolus		Adhérents de 71 ans à 75 ans révolus	
Capitaux* ①	Prime annuelle	Capitaux* ①	Prime annuelle	Capitaux* ①	Prime annuelle
800 €	28,80 €	800 €	38,40 €	800 €	56,40 €
1 600 €	57,60 €	1 600 €	76,80 €	1 600 €	113,40 €
2 400 €	86,40 €	2 400 €	115,20 €	2 400 €	170,40 €
3 200 €	115,80 €	3 200 €	154,20 €	3 200 €	228,00 €
4 000 €	151,20 €	4 000 €	199,80 €	4 000 €	291,60 €
4 800 €	190,20 €	4 800 €	247,80 €	4 800 €	353,40 €
5 600 €	226,20 €	5 600 €	293,40 €	5 600 €	422,40 €
6 400 €	264,00 €	6 400 €	341,40 €	6 400 €	488,40 €
7 200 €	301,20 €	7 200 €	387,60 €	7 200 €	553,20 €
8 000 €	339,00 €	8 000 €	435,60 €	8 000 €	619,20 €

\* Suite à un accident, le capital est doublé ou triplé.  
Uniquement pour la première année : paiement au prorata temporis.

